

faire, de luy rendre graces d'un événement si propre à assurer la tranquillité publique, & je vous fais cette Lettre de l'avis de mon Oncle le Duc d'Orleans Regent, pour vous dire de faire chanter le Te Deum dans l'Eglise Metropolitaine de ma bonne Ville de Paris, où mon intention est d'assister en personne le 12. de ce mois, à l'heure que le grand Maître, ou le Maître des Ceremonies vous dira de ma part. Je luy ordonne d'y convier mes Cours & ceux qui ont coutume d'y assister. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte, & digne garde. A Paris le 16. Mars 1722. Signé LOUIS &c.

Le soir à l'issuë du souper, le Roi alla au Palais Royal; & ouvrit le Bal dans la Salle du grand Appartement; S. M. y resta jusqu'à 10. heures & demi, mais l'Infante n'y fut que peu de tems. Sur les 11. heures on laissa entrer les masques qui accoururent en foule. On dansa aussi dans la Gallerie, & dans trois autres Sales; on servit des rafraichissemens avec profusion, la Façade & les Cours du Palais étoient illuminées.

Le lendemain 13. S. M. alla dîner au Château de la Meutte & y prit l'après-midy le divertissement de la chasse. Le 14. au soir elle vit la representation de l'Opera de Renaud, & eut le plaisir ensuite de voir du Balcon du grand Portail du Palais Royal, le magnifique feu d'Artifice que S. A. R. avoit fait préparer au milieu de la Place. Toute la Cour assista à ce spectacle qui fut précédé par une décharge de plusieurs petites pièces de Canon, au bruit des Trompettes & Timballes. Comme on assure que ces Fêtes, que S. A. Royale a données au
Roi